

LISTE ANNUELLE DES METIERS EMERGENTS OU EN PARTICULIERE EVOLUTION POUR L'ANNEE 2025

Le 19 décembre 2024

Vu la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu le code du travail et notamment ses articles L. 6113-5, R. 6113-1 et R. 6113-10 ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2021 modifiant l'arrêté du 16 mai 2019 portant nomination au Comité scientifique de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle ;

Vu l'avis du comité scientifique de la Commission de France compétences en charge de la certification professionnelle en date du 18 décembre 2024 ;

Après en avoir délibéré lors de sa séance en date du 18 décembre 2024,

La Commission de la certification professionnelle a actualisé la liste annuelle suivante des métiers considérés comme particulièrement en évolution ou en émergence :

- en inscrivant un nouveau métier dans la liste annuelle (jusqu'au 31 décembre 2026) :

Coordinateur d'intimité

- en maintenant l'inscription des 15 métiers suivants :

Clerc assistant

Clerc gestionnaire

Contrôleur technique qualité des installations et équipements des énergies décarbonées
--

Développeur blockchain

Expert en digitalisation et exploitation des bâtiments
--

Intervenant médico-technique à domicile pour les prestataires de santé à domicile

Ouvrier de la construction modulaire hors-site
--

Pilote de ligne de production de composants et de cellules pour batteries de véhicules électriques
--

Product builder no code
Responsable de développement industriel en bioproduction
Responsable green IT
Technicien de maintenance de batterie de véhicules électriques
Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques
Technicien en bioproduction
Technicien valoriste du réemploi

Monsieur Joël Ruiz

Président de la Commission de la
certification professionnelle

